

## COMMUNIQUE DE PRESSE de l'Intersyndicale des FONGECIF

### Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel : l'intersyndicale des FONGECIF se mobilise pour les actifs et contre un service LOW COST d'orientation et d'information.

*Faisant abstraction des 35 ans d'expérience des FONGECIF, le gouvernement démantèle le Conseil en Evolution Professionnel des actifs pour le confier à des opérateurs privés et le marchandiser au plus offrant via des appels d'offres.*

*Pour amortir une loi mal préparée, le gouvernement accorde un sursis de 12 mois aux FONGECIF qui devront assurer l'année 2019 comme année de transition avant d'être liquidés.*

*Par cette liquidation, plus de 900 emplois sont menacés.*

*Bien décidée à ne pas abandonner la qualité du service et la reconnaissance de l'expertise des FONGECIF, l'Intersyndicale des FONGECIF de France se mobilise pour faire plier le gouvernement et faire reconnaître le Conseil en Evolution Professionnelle des FONGECIF comme service public de l'emploi tout comme ceux dispensés par les Pôle Emploi, Apec, Cap Emploi et les Missions Locales.*

Le 1 août 2018 - Par l'Intersyndicale des FONGECIF de France

### Les FONGECIF, fer de lance du Conseil en Evolution Professionnelle

➤ **2014 : L'expérience des FONGECIF se généralise au service public de l'emploi.**

Depuis 1983, dans chaque région, les salariés du secteur privé bénéficient d'un conseil en mobilité professionnelle et gestion de carrière dispensés par les FONGECIF.

L'ANI de 2013 et la réforme de la formation professionnelle de mars 2014 ont généralisé ce conseil et l'ont institué dans un cadre juridique.

Dès lors, **tout actif à droit à un Conseil en Evolution Professionnelle** gratuit dont " l'objectif est de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours professionnel" (art. L6111-6 du code du travail).

**Issu du savoir-faire des FONGECIF**, existant depuis 1983, **le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) se déploie à toutes les institutions du service public de l'emploi** : Pôle Emploi, APEC, Missions Locales, et CAP Emploi. L'arrêté du 16 juillet 2014 fixe le cahier des charges CEP et nomme **ces 5 opérateurs comme unique opérateur CEP**.

➤ **L'expertise des FONGECIF : la qualité et la gratuité.**

**Dans les FONGECIF de France plus de 900 professionnels travaillent à sécuriser les parcours des actifs.** Les Conseillers en Evolution Professionnelle (CEP) accompagnent les salariés, les guident, les orientent dans leurs choix **d'évolution ou de reconversion** professionnelle.

Ils assurent la **prévention de la désinsertion professionnelle** en cas d'épuisement ou de maladies professionnelles. Ils connaissent les bassins d'emploi, ont des partenariats avec les **entreprises et sont en veille sur les problématiques socioéconomiques**.

**La loi Pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel,  
démantèle ce service pour le remplacer par un service Low Cost !**

## CEP Low Cost, liquidation des FONGECIF, l'Intersyndicale se mobilise

- **Appel d'offre en faveur des « moins disant » financier et des « moins disant » social.**

La loi pour la "Liberté de Choisir son Avenir professionnel", adoptée ce 1er août 2018 par l'Assemblée Nationale, démantèle les FONGECIF pour confier le CEP par appel d'offres, à des organismes privés et ainsi le marchandiser au plus offrant.

Ainsi **toute société** ayant l'ambition de capter les fonds dédiés au financement du CEP **pourra répondre à l'appel d'offres et se faire inscrire sur la liste des organismes financés et habilités** à délivrer le CEP.

Avec une politique commerciale agressive, elles risquent de promettre le meilleur service au coût le plus bas. **C'est la politique du « moins disant » qui l'emportera sur la déontologie et la qualité du service rendu.**

L'offre au prix le plus bas étant rarement la plus qualitative, **les salariés du secteur privé deviendront une marchandise, un produit, au service des bénéficiaires de ces sociétés faisant peu de cas de l'aspect social de leur travail.**

Nous craignons **les attitudes hédonistes de ces sociétés** qui, dans l'objectif d'accroître la productivité, ne rendront pas le service attendu **créant, de fait, un CEP Low Cost pour les actifs.**

- **2019, l'année de transition : Année de mobilisation pour l'Intersyndicale des FONGECIF de France.**

Le CEP nouvelle version devrait être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le gouvernement, dans sa précipitation, n'a pas prévu de dispositif CEP pour les actifs pour l'année 2019. Il décide donc conserver les **FONGECIF pour assurer « la transition »**. Il nous demande, pendant un an encore, de dispenser du CEP et il fermera nos structures. **La dévolution de nos biens sera faite à la faveur de l'Etat. Plus de 900 salariés seront remerciés.**

Méprisant notre savoir-faire, méprisant les hommes et les femmes dévoués à l'accompagnement des salariés, il va nous utiliser et, en même temps, il va rédiger les décrets prévoyant notre liquidation et les licenciements.

**L'Intersyndicale des FONGECIF ne lâchera rien pour faire reconnaître l'expertise des FONGECIF. Nous ferons pression sur le gouvernement** pour qu'il abandonne l'appel d'offre et qu'il confie aux FONGECIF le CEP adossé au CPF de transition et au CPF de Démission.

**Nous ne voulons pas de repreneur qui va répondre au « moins disant social » impliquant une dégradation de nos conditions de travail et générant un CEP Low Cost.**

### Contact presse Intersyndicale :

Hélène MACOU – Hauts de France 06 13 53 52 51  
 Amandine LAB – Grand Est 06 28 92 45 23  
 Pascale PEYRE – Nouvelle Aquitaine 06 11 03 13 02  
 Antoine VOISIN – Ile de France 07 69 66 75 06  
 Thierry TOURLAN – PACA 06 74 42 15 57

